

Résumé thématique de la littérature sociologique sur la prison

1. Surpopulation carcérale : entre choix politiques et impasses structurelles

La surpopulation carcérale, particulièrement marquée dans les maisons d'arrêt, est une constante dénoncée depuis plusieurs décennies. Elle s'explique moins par une explosion de la délinquance que par un virage punitif des politiques pénales, influencées par un discours sécuritaire croissant (Lancelevée & Scheer, 2019 ; Carrier, 2010).

Malgré les programmes successifs de construction de nouvelles places, le taux de détention a continué de croître, dépassant les 100 pour 100 000 habitants dès 2012 (Lancelevée & Scheer, p. 22).

La situation est aggravée par la possibilité pour les maisons d'arrêt de déroger au *numerus clausus*, contribuant à une densité carcérale insoutenable, sans amélioration structurelle des conditions de détention.

La surpopulation carcérale est l'un des maux chroniques du système pénitentiaire français.

Dans son article, Mouhanna (2016) met en lumière la tension institutionnelle entre les magistrat-es, qui continuent à prononcer des peines sans toujours tenir compte de la réalité de l'engorgement, et les directions de prison, qui appellent à un usage plus raisonné de l'enfermement.

« Sensibiliser les parquets au thème de la surpopulation carcérale pour freiner la mise à exécution des peines qui traînent dans les placards du parquet »
(Mouhanna, 2016, p. 27)

Certains établissements dépassent 180 % de leur capacité, ce qui rend inopérant tout accompagnement individualisé. Les peines courtes (moins de 6 mois ou 1 an) y sont particulièrement dénoncées, car elles n'offrent ni le temps ni les moyens d'une quelconque réinsertion. Le rapport ICSJ (2009) évoque plus de 80 000 peines fermes « en attente », révélant le recours excessif à l'enfermement.

La surpopulation aggrave les tensions entre détenu-es, augmente les risques de violence, réduit l'accès aux soins et renforce le caractère purement punitif de la prison.

2. Typologie des établissements pénitentiaires et inégalités de traitement

Le système carcéral français se compose de différents types de prisons : maisons d'arrêt, centres de détention, centres de semi-liberté, unités pour peines aménagées, etc. Chacun propose des conditions matérielles et humaines très différentes, ce qui induit un traitement profondément inégalitaire des personnes incarcérées.

Alors que certaines prisons permettent un accès à des formations, au travail ou à des accompagnements sociaux, d'autres se caractérisent par l'isolement, la promiscuité et la

privation d'activités structurantes. Cette hétérogénéité a des conséquences concrètes sur les perspectives de réinsertion.

Ces inégalités renforcent les écarts de chances à la sortie et traduisent un système pénal à plusieurs vitesses, en contradiction avec l'objectif affiché d'égalité devant la loi.

3. Conditions de détention : une institution instable, productrice de tensions

La prison est décrite par Chauvenet (2006) comme une structure tyrannique et labile, marquée par l'imprévisibilité, l'opacité et l'absence de finalité institutionnelle autre que sa propre conservation (p. 378).

Cette instabilité nourrit les violences carcérales, omniprésentes mais souvent contenues, car la prison interdit toute conflictualité légitime : "la violence surgit là où le conflit est impossible" (Chauvenet, 2006, p. 383).

Les relations entre surveillants et détenus se situent dans un espace ambivalent, fait de conflits potentiels, de peurs réciproques, mais aussi de négociations informelles, comme le montrent Benguigui (1997) et Malochet (2009).

Les interactions, parfois codées sous la forme de don et contre-don (ex : douches supplémentaires, échanges de paroles), participent à maintenir un ordre négocié dans un cadre où l'application stricte du règlement serait source de chaos (Benguigui, p. 6-10).

Les conditions de détention varient selon les établissements, mais la tendance générale montre une priorité donnée à la sécurité au détriment de l'humain.

Malochet (2009) analyse le rôle des surveillant·es, dont le travail est souvent réduit à des tâches de contrôle et de discipline, limitant les interactions positives avec les détenu·es.

Chantraine, dans son étude sur la désaffiliation en prison, souligne que l'isolement, la stigmatisation et l'inhumanité du quotidien alimentent une logique de marginalisation durable.

Des documents audiovisuels tels que le film *Des hommes* (ODIO & VIALLET, 2020), le documentaire sur la maison d'arrêt de Colmar, ou le film de Mélanie Thierry à Fleury-Mérogis offrent des témoignages forts sur la privation de dignité, la promiscuité, l'ennui et l'angoisse de l'incarcération.

Les femmes, souvent minoritaires, font face à une invisibilisation particulière de leurs besoins (hygiène, santé reproductive, parentalité), révélant une inégalité de genre supplémentaire en prison.

4. Réinsertion : un objectif institutionnel marginalisé

Malgré l'affichage institutionnel d'une volonté de centrer la prison sur la réinsertion et la lutte contre la récidive (réforme Amor, 1958), les textes ont une portée toute relative en pratique, faute de moyens alloués et de priorisation effective (Malochet, 2009, p. 43).

Les surveillant·es, principaux agents du quotidien carcéral, continuent de percevoir leur rôle avant tout comme sécuritaire. Ceux qui investissent l'aspect social de leur mission sont souvent marginalisés ou perçus comme "hors-sol" par leurs pairs (Malochet, p. 49).

Le développement de la formation (ENAP, 2000) et l'introduction de disciplines en sciences humaines témoignent d'une tentative de modernisation, mais l'exigence sécuritaire reste hégémonique dans la formation et l'évaluation professionnelle des surveillant·es.

5. Récidive : la prison comme moteur de désaffiliation

Comme le rappelle Chantraine, 60 % des personnes libérées retournent en prison dans les cinq années suivant leur sortie. La récidive ne découle pas simplement d'une trajectoire criminelle individuelle mais d'un enchevêtrement de facteurs socio-économiques, d'expériences de désaffiliation et de logique institutionnelle (Chantraine, 2004).

L'expérience carcérale, surtout en maison d'arrêt, tend à accentuer l'exclusion, à travers l'absence d'activités, la vacuité temporelle et l'enfermement prolongé (jusqu'à 22h/24h).

Le système pénitentiaire entretient ainsi un cercle vicieux : il prétend soigner ce qu'il contribue à aggraver, dans une dynamique qui ne fait que préparer le terrain de la récidive.

L'étude menée par Annie Kensey et Benaouda (2011) sur 7 000 dossiers montre que 59 % des sortants sont recondamnés dans les 5 ans, dont 46 % pour de la prison ferme. La récidive est très concentrée dans les premiers mois de la sortie, avec 62 % dans la première année.

Les facteurs de récidive sont fortement marqués socialement :

- 75 % des mineur·es récidivent
- 61 % des sans-emploi, contre 55 % des actifs
- 60 % des hommes contre 34 % des femmes

Ces chiffres montrent que la prison n'a pas d'effet dissuasif pour une large part des sortants, et qu'elle tend à reproduire voire aggraver les vulnérabilités sociales.

6. Désistance : des chemins fragiles, socialement conditionnés

La désistance, processus par lequel une personne cesse de commettre des infractions, n'est pas mécanique : elle suppose un accompagnement soutenu, la construction d'un projet de vie, la reconstruction de liens sociaux.

Les travaux de Valérian Benazeth et Henneguelle & Monnery (2017) montrent que l'effet positif des peines alternatives (comme le bracelet électronique ou la libération conditionnelle) repose autant sur l'encadrement que sur le sens donné à la peine. Cependant, quand ces dispositifs sont massifiés sans accompagnement renforcé, leur efficacité baisse.

La désistance est favorisée par des peines personnalisées, progressives et accompagnées, mais ralentie voire empêchée par une détention déshumanisante et stigmatisante.

Face à ces constats, la désistance – soit la sortie de la délinquance – apparaît comme un processus socialement ancré, dépendant notamment de liens affectifs, de ressources économiques et de la capacité à se projeter hors de la prison (Lancelevée & Scheer, p. 48).

Chantraine identifie plusieurs types de trajectoires :

- la désistance institutionnalisée (mobilisation de la prison comme espace temporaire de soin, de répit ou de réflexion) ;
- mais aussi la professionnalisation de la déviance, où l'identité délinquante est assumée, travaillée, et intégrée à une logique stratégique (exploitation des réseaux, perfectionnement technique).
La désistance, dans tous les cas, reste fragile car confrontée à la désaffiliation massive produite par la détention, notamment pour les jeunes hommes isolés (Chantraine).

7. Sortie de prison : entre rupture et reconstruction

La sortie de prison est souvent vécue comme un choc : solitude, rupture de liens, perte de repères.

Les dispositifs de placement extérieur, de probation ou de libération conditionnelle permettent une sortie plus fluide, en lien avec des acteurs de l'insertion.

Cependant, l'absence de moyens, la discontinuité de l'accompagnement, ou encore la stigmatisation sociale restent des freins majeurs à une réintégration réussie.

Le « faire société » face à la réinsertion

La majorité des personnes incarcérées finiront par sortir. Cette réalité impose à la société de penser la peine au-delà de la punition : quelle place accorder à ceux qu'on a punis ? Quelle société souhaite-t-on construire avec ceux qui ont commis des actes répréhensibles ?

Ce questionnement éthique touche au cœur de la citoyenneté et du vivre ensemble. Une politique pénale efficace ne saurait faire l'impasse sur la réintégration des individus, notamment par des dispositifs de formation, emploi, logement et soutien social.

Des projets innovants comme la Ferme Baudonne (podcast conseillé) montrent que des dispositifs basés sur la confiance, la responsabilisation et le collectif peuvent constituer de puissants leviers de réinsertion.

Ressources bibliographiques

Ouvrages et articles sur la prison :

Benguigui, G. (1997). *Contrainte, négociation et don en prison*. Sociologie du travail, 39(1), 1–17. <https://doi.org/10.3406/sotra.1997.2302>

Chantraine, A. (2006). Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison. *Déviance et Société*, 30(3), 373–388. <https://doi.org/10.3917/ds.303.0373>

Chauvenet, A., Benguigui, G., & Orlic, F. (1993). Les surveillants de prison : Le prix de la sécurité. *Revue française de sociologie*, 34(3), 345–366. <https://doi.org/10.2307/3321972>

Malochet, G. (2009). Les surveillants de prison : Marges du travail, travail sur les marges. *Idées économiques et sociales*, 158(4), 42–49. <https://doi.org/10.3917/idee.158.0042>

Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs : Expériences et trajectoires en prison*. Presses universitaires de France.

Lancelevée, C., & Scheer, D. (2019). *La prison*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal.

Articles et rapports sur surpopulation, aménagements de peine et récidive :

Mouhanna, R. (2016). Contraintes matérielles et « schizophrénie institutionnelle » : L'interaction entre justice et monde pénitentiaire en matière d'enfermement. *Sociétés contemporaines*, 103(3), 19–42.

Henneguelle, A., & Monnery, B. (2017). Prison, peines alternatives et récidives. *Revue française d'économie*, 32(1), 169–207. <https://shs.hal.science/halshs-01421020>

Kensey, A., & Benaouda, A. (2011). Les risques de récidive des sortants de prison : Une nouvelle évaluation. *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques*, (36), mai 2011.

Kensey, A., Lévy, R., & Benaouda, A. (2010). Le développement de la surveillance électronique en France et ses effets sur la récidive. *Criminologie*, 43(2), 153–178. <https://doi.org/10.7202/1001773ar>

Henneguelle, A., Monnery, B., & Kensey, A. (2016). Better at Home than in Prison ? The Effects of Electronic Monitoring on Recidivism in France. *Journal of Law and Economics*, 59(3), 629–667. <https://doi.org/10.1086/690005>

Ressources filmographiques, radiographiques par thématiques

La réinsertion :

1. **Podcast "Carte blanche à Reda Kateb" – France Culture**

- [La sortie de prison : épisode 1/5 du podcast Carte blanche à Reda Kateb | France Culture](#)

2. « [La prison et après](#) » (3 épisodes) – France Culture (*Sur les Docks*)

- [Ép. 1] « L'aménagement de peine : une sortie de prison en douceur » (8 fév. 2016)
- [Ép. 2] Portraits de femmes après sortie,
- [Ép. 3] Parcours de Claude.

3. « [Reprendre sa liberté](#) » – ARTE Radio

- Reportage sur un établissement agricole de réinsertion pour femmes en aménagement de peine.

4. *Le Monde* (30 mai 2020) : « [Le logement, casse-tête des aménagements de peine](#) » — freins matériels à l'efficacité du bracelet et de la semi-liberté.

5. « [Sortir de Prison](#) » (épisode 3 : [Aller au travail](#)) – Radio Campus Paris

- Reportage sur la place du travail en réinsertion.

Surpopulation carcérale :

1. *Le Monde* (21 nov. 2024) : « [La construction de nouvelles prisons ne peut constituer une solution unique](#) » – surpopulation à 127,9 %, propositions de sanctions alternatives.
2. Episode France culture sur la surpopulation carcérale avec une comparaison France / Angleterre. Disponible [ici](#)

Conditions de détention :

1. « [La prison, c'est pas l'hôtel](#) » – ARTE Radio
 - Témoignage d'une psychologue en prison
2. « [La prison dans la peau](#) » – ARTE Radio
 - Paroles d'un surveillant après 20 ans de service.

3. « [Ma prison va craquer](#) » - France TV / Envoyé Spécial
 - Enquête d'envoyé spécial de mars 2025 sur les conditions de détention
4. « [L'économie derrière les barreaux](#) » – France Culture (*Entendez-vous l'éco ?*)
 - 3 épisodes dont : « Travail en détention : préparer la sortie » (épisode 3/3, 1er nov. 2023)
5. « [Vivre en prison](#) » – France Culture (archives)
 - Parcours sonores de détenu·es et acteurs pénitentiaires (1946-2002).
6. « **Des hommes** » (ODIO & VILLET, 2020)
 - Témoignages de détenu·es et surveillant·es. Disponible en VOD sur les plateformes [Arte](#).
7. Documentaire « [Maison d'arrêt de Colmar](#) » (Criminocorpus)
 - Visite intégrale et témoignages des personnels, jusqu'en 2021.
 - Disponible sur Criminocorpus – archives audiovisuelles sur la prison.
8. **Omlime** – Film avec Mélanie Thierry
 - Témoignage sur les conditions spécifiques pour les femmes. L'actrice joue le rôle d'une détenue qui devient mère en prison, nous suivons les conditions au sein de la nurserie de Fleury-Mérogis

Récidive :

Kensey, A., & Benaouda, S. (2011). [Les risques de récidive des sortants de prison : Une nouvelle évaluation](#). Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques, (36), mai 2011.

Désistance :

1. « [Soutenir la « désistance »](#) – Observatoire International des Prisons (OIP)

Cet article présente les travaux de Fergus McNeill sur la désistance, soulignant l'importance des liens sociaux et de l'environnement relationnel dans le processus de réinsertion.

2. « [Désistance et réaffiliation sociale : le cas d'un Quartier de Peines Aménagées](#) » – par Jean-Yves Dartiguenave

Cette étude explore comment les concepts de désistance et de réaffiliation sociale interagissent, en se basant sur une recherche-action menée dans un Quartier de Peines Aménagées.

Dans cet article, Dartiguenave analyse un **Quartier de Peines Aménagées** (QPA) comme espace d'**expérimentation sociale et pénitentiaire**. Le QPA vise à **ré-organiser les relations** entre les personnes condamnées et les institutions, en combinant des activités encadrées, du travail social individualisé et un accompagnement collectif.

Il démontre que le QPA permet bien plus que le simple aménagement d'une peine : il devient un **lieu de réaffiliation sociale**, où les individus **reconstruisent progressivement des liens sociaux**, renouent avec une **vie structurée**, et **redéfinissent leur identité** hors du stigmaté pénal.

Points clés :

- Transmission de **capacités relationnelles** et **autonomie** ;
- Création d'un **espace collectif** pour réapprendre à vivre "avec l'autre" ;
- Nécessité d'un **travail social formalisé**, interactif et réflexif, qui dépasse les dispositifs traditionnels.

Le QPA offre ainsi un modèle de désistance fondé sur la **réintégration progressive dans la société**, et non sur une simple mesure de relégation. Il illustre et mobilise les apports sociologiques sur la **désistance** et le **travail social**, notamment la redéfinition de la relation comme point d'ancrage d'un changement durable.

3. « [Qu'est-ce que la désistance ?](#) » – L'Îlot

Cet article présente la désistance comme le processus par lequel un individu sort de la délinquance, en se basant sur les travaux de Laub et Sampson, et discute de son importance pour les acteurs de la réinsertion sociale.

4. [Collectif Désistance : pour sortir de la délinquance](#) –

Cet article présente le Collectif Désistance, une initiative visant à soutenir les individus dans leur démarche de sortie de la délinquance, en mettant l'accent sur l'accompagnement et la transformation personnelle.

Le site « [Questions-Justice.be](#) » propose un article détaillé (11 avril 2024) sur le **Collectif Désistance**, une initiative bruxelloise qui œuvre à la **réinsertion et à la désistance** d'individus sortant du milieu carcéral. Quelques éléments sur le collectif :

- Le collectif est né à l'initiative de **Tahar Elhamdaoui**, professionnel de la réinsertion, impliqué depuis 30 ans.
- Présent dès l'ouverture (juillet 2023) de la **maison de détention de Forest**, un établissement de type **communautaire et ouvert**, accueillant des détenus condamnés à moins de 3 ans

Objectifs et méthodes

1. Transformer la durée de détention

- La **désistance** est définie comme l'arrêt de l'activité délinquante et comme un temps de **réamorçage d'un projet de vie**, où la personne se reconnecte à ses ressources intérieures

2. Activités éducatives et formatives

- Durant 8 semaines, des sessions sont organisées :
 - **Formations professionnelles** (ex. menuiserie) avec possibilité de poursuivre à l'extérieur
 - **Activités éducatives** : hippothérapie, théâtre, voile, visites culturelles...